

SPECIALITE

# URBANISME DURABLE ET PROJETS DE TERRITOIRES

## MASTER 2 FORMATION CONTINUE 2019-20

TOP 10

CLASSEMENT  
SMBG

DES MEILLEURS  
MASTERS, MS, MBA  
ET FORMATIONS SPECIALISEES BAC +5 / +6

EDUNIVERSAL  
2017



### INSTITUT D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT REGIONAL

2, avenue Henri Poncet – 13100 Aix-en-Provence – France –  
Téléphone +33 (0)4 42 64 62 18

**Adresse postale :** 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence Cedex 01  
e-mail de la formation continue : [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)

**Site internet :** <http://iuar-lieu-amu.fr/master-urbanisme-formation-continue/>

## 1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La spécialité « Urbanisme Durable et Projets de territoires » est structurée à partir de l'expérience acquise par l'IUAR en formation initiale et en formation continue depuis 1969. Elle s'adapte en permanence aux évolutions de notre société, aux nouveaux enjeux de transition, aux nouveaux concepts de développement et d'aménagement : économie circulaire, mutation et numérique, économie sociale et solidaire,...

Son objectif est de former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement dont le rôle est de participer, pour le compte de maîtres d'ouvrage publics, à la conception, la mise en oeuvre et la gestion des projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

Le Master donne accès à la culture, aux méthodes et aux outils nécessaires à la pratique professionnelle dans le champ. Cette formation respecte les chartes professionnelles du domaine (Ministère du Développement durable, Office professionnel de qualification des urbanistes) et les conventions entre instituts d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle française (APERAU) et européenne (AESOP).

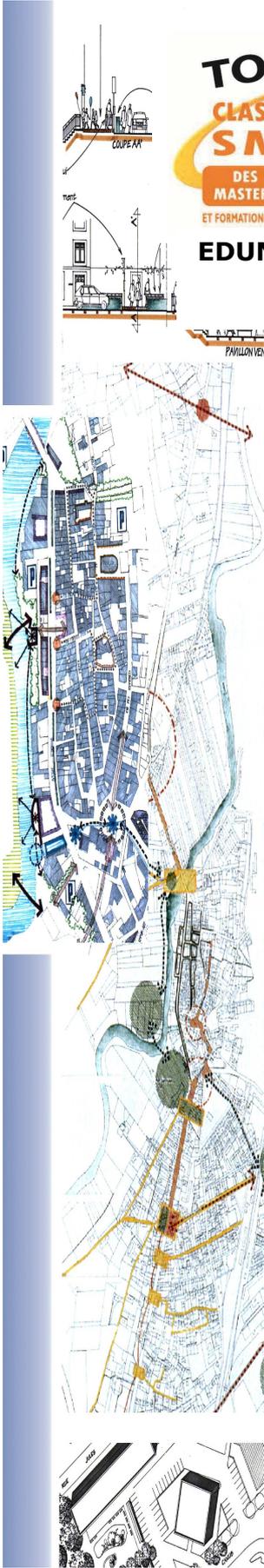
**Il a été classé en 2017, 4<sup>ème</sup> dans le TOP 10 des Masters « Management de l'urbanisme en France », et 1<sup>er</sup>, parmi les Instituts d'urbanisme membres de l'APERAU, Smbg- Eduniversal**

Ce MASTER se spécifie par rapport à des formations proches en associant :

- la prise en compte du territoire comme support de mise en oeuvre des projets et des politiques publiques
- les nouvelles démarches de projet d'« urbanisme durable » permettant de répondre aux nouveaux enjeux de notre société.
- un public d'étudiants ayant des origines disciplinaires variées (architectes, paysagistes, ingénieurs, administratifs, artistes, juristes, etc) et des statuts à l'image de la vie professionnelle (fonctionnaires territoriaux ou de l'Etat, contractuels privés et semi-publics, libéraux, élus locaux, demandeurs d'emploi)

Il se caractérise aussi par la pluridisciplinarité des enseignants et par la place faite au travail en équipe. Une part de la formation est consacrée à la culture générale dans le champ des études urbaines et spatiales. Les étudiants sont par ailleurs amenés à travailler, dès qu'ils possèdent les éléments de base nécessaires, sur des sujets réels proposés par des collectivités territoriales, des administrations d'Etat ou d'autres partenaires. Une attention particulière est apportée à la formation dans les domaines de la communication (écrite, orale, graphique), de l'anglais et du management.

Le cursus « Urbanisme » a été adapté pour répondre aux besoins du marché du travail tel qu'il résulte des mutations en cours dans les pratiques professionnelles, liées à l'introduction de nouvelles dimensions (développement durable, mobilités, périurbanisation, démographie, européanisation) mais aussi à la recomposition des dispositifs légaux (solidarité et renouvellement urbains, aménagement durable du territoire, Grenelle, ...).



## 2. DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les professionnels issus de cette formation ont vocation à assurer des missions de conception, de coordination de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine. Leur métier consiste, en tant que salarié ou prestataire de services, à assister les maîtres d'ouvrages publics, en particulier les collectivités territoriales, ou privés. Dans ce cadre ils remplissent des missions d'études préalables, de préparation de la décision, de mise en œuvre et de gestion de la décision, de conception et de conduite de projet de territoire ou d'aménagement urbain. Ils interviennent dans des domaines très variés du fait de la grande diversité de leurs formations d'origine : aménagement urbain, rural, habitat, environnement, économie, social, transports et déplacements, développement local.

Les étudiants issus des formations de l'IUAR constituent un très important réseau. Ils sont en poste dans les principales structures de la région et au-delà, notamment dans :

- les services des collectivités territoriales, Régions, Départements, Communes, Communautés urbaines, Communautés d'agglomération : secrétariats généraux, cabinets, services techniques, services de l'urbanisme, de développement, de l'environnement, ...
- les Sociétés d'économie mixte d'aménagement, Spl
- les opérateurs immobiliers et groupes ensembliers privés
- les Agences d'urbanisme et les CAUE
- les CCI, Chambres Agriculture et des métiers, les structures d'animation du développement et d'aménagement local
- les services de l'Etat : DREAL, DDT, CEREMA, Parcs nationaux...
- les organismes HLM, les bureaux de l'Habitat, les PACT
- les bureaux d'études privés: urbanisme, transport, environnement, économie
- les associations d'environnement et de développement.

Le MASTER 2 Urbanisme Durable et Projets de territoires est reconnu par la Société Française des Urbanistes et ouvre à la Qualification OPQU - Office Professionnel de Qualification des Urbanistes.

Conformément à l'article 6313-1, à l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation est complété par chaque stagiaire afin de connaître la mesure de satisfaction sur l'organisation, le contenu, les qualités pédagogiques des formateurs, les méthodes et supports utilisés, les compétences acquises ou développées, les effets sur leur pratique/évolution professionnelle.

## 3. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTENUS

Durée totale des enseignements :

171 heures au 1er semestre, 192 heures en 2ème semestre	<b>360 h</b>
dont Savoirs fondamentaux (cours, travaux pratiques, visites)	124 h
Outils et méthodes (ateliers, voyage d'études)	159 h
Savoirs spécialisés :	65 h
Mémoire	12 h

Durée du stage en entreprise (pour les demandeurs d'emploi) :	<b>500 h</b>
TOTAL pour les étudiants devant effectuer un stage	860 h

Horaires des enseignements, chaque semaine, hors vacances universitaires :

- **le vendredi de 9h30 à 12h30, de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h**  
-... **quelquefois le samedi de 9h00 à 13h00**

**du 13 septembre 2019 au 26 juin 2020**

## **Fondements de l'Aménagement des territoires (6 ects, 36h)**

### ***AC39A- Histoire urbaine et culture du projet (18 h)***

Angelo BERTONI, Architecte, Historien, Maître de conférences IUAR

La compréhension du processus de formation des villes et des territoires de l'origine à l'époque contemporaine est un préalable indispensable à la formation d'un acteur de l'aménagement. La question du projet et des conditions historiques de son émergence est au cœur de notre histoire urbaine. L'objectif est d'acquérir les bases d'une culture indispensable à l'appréhension des phénomènes urbains et à l'inscription de son intervention dans le processus de transformation des territoires.

### ***AC39B- Politiques d'amgt du territoire et Développement durable: enjeux, acteurs, outils (3ects; 18h)***

Jérôme DUBOIS, Politiste, Maire, Professeur IUAR, coordination

Jean Marc BONINO, Urbaniste, Directeur de l'urbanisme à la Métropole AMM, Aubagne

Sur la base d'un énoncé des enjeux sociaux économique et environnementaux, l'objectif est de comprendre le rôle du système politico-administratif territorial dans le pilotage de la transformation des territoires. Il s'agit de comprendre les logiques d'action des principaux acteurs publics et privés et d'appréhender la diversité des enjeux, des réponses institutionnelles, des politiques d'aménagement et de développement durable et de leurs outils (Sraddt, Dta, Scot...)

Il s'agit aussi de prendre la mesure des modifications apportées par les Lois « Grenelle », « Acte III de la décentralisation », tant sur le fond que sur les modalités pratiques d'intervention locale.

---

## **Dynamique des territoires (6 ects, 36h)**

### ***AC49A- Economie territoriale, (18 h)***

Hélène REIGNER, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR

Renaud SORE-LARREGAIN, Economiste, Expert et Manager Centre ville

Analyser les logiques économiques locales et de leurs acteurs, entreprises, institutions, usagers, permet de comprendre leur rapport au territoire d'une part, et d'autre part de mieux définir l'articulation des politiques de développement économique aux politiques d'aménagement. La confrontation des approches théoriques et de la pratique de terrain à travers des acteurs publics et privés permet de mieux en saisir les mécanismes. L'économie est partie prenante du fonctionnement territorial et d'une approche en termes de développement durable. La nécessité de sa prise en compte dans les documents de planification est en renforcement permanent, en témoignent les changements récents en matière d'urbanisme commercial(Dac).

### ***AC01A- Croissance des Villes et et métropolisation en Méditerranée (18 h)***

Emmanuel MATTEUDI, Urbaniste, Professeur IUAR

L'objectif, à travers une approche articulant sociologie, démographie et environnement, est de prendre la mesure des mutations à l'échelle de la planète, en particulier du pourtour Méditerranéen et ainsi mieux mettre en perspective les différentes échelles d'intervention jusqu'à l'échelle locale.

---

## **Urbanisme opérationnel (8 ects, 40h)**

### ***AC50A- Droit et procédures de l'Urbanisme opérationnel (14 h)***

Michel CHIAPPERO - Jean Louis GAUVIN : Urbaniste, ex Responsable Grands projets urbains SEM AREA Paca

Il s'agit d'initier au droit et à la compréhension de la boîte à outils (Plu, Zad, Zac,...) utilisée dans la mise en œuvre des politiques locales d'urbanisme, d'en saisir leurs fondements, leur fonctions, les éléments de méthodes qu'ils peuvent contenir :

- le droit, moyen d'agir et outil de contrôle :
- les moyens des politiques foncières

### ***AC50B- Financement de l'aménagement (14 h)***

Jérôme DUBOIS, Politiste, Maire, Professeur IUAR

Il s'agit d'initier aux outils financiers de l'aménagement (Taxes d'aménagement, PUP, ...) , à l'organisation des budgets locaux et à la fiscalité locale, dans leur articulation aux choix d'aménagement.

### **AC50C- Montage d'opérations, acteurs et outils (12 h)**

Patrick FAUCHER, Ingénieur promoteur, Président du SNAL Paca, expert en montage d'opération et programmation urbaine

Cet enseignement permet de comprendre les objectifs, les enjeux et les méthodes d'intervention des grands opérateurs publics et privés de la construction et de l'aménagement opérationnel. Il traite du montage d'opérations privées (promoteurs) et d'opérations publiques (collectivités locales, Sociétés d'économie mixte) sur la base d'exemples, d'exercices de bilans techniques et financiers. Les opérations sont abordées au regard des objectifs et méthodes de l'urbanisme et de la construction durable.

---

## **Prospective territoriale 1 (2 ects, 12h)**

### **AC02A- La métropole en projets (12h)**

René BORRUEY, Architecte, Historien, Maître de Conférence Ecole Nationale architecture Ensam

Michel CHIAPPERO, Urbaniste Architecte, Professeur Associé IUAR

Aborder la question du projet urbain et de la composition territoriale implique au préalable de percevoir l'importance et la nature des enjeux liés aux usages et à la perception des lieux. Il s'agit d'initier à la lecture de ses différentes échelles, de l'approche métropolitaine à la perception vécue par l'usager.

---

## **Atelier de projet urbain durable 1 (8 ects ; 41,5 h)**

### **AC02B- Projet de paysage (9h)**

Sylvie LALOT, Ingénieur Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux d'Horticulture (ENITPH) et Paysagiste DPLG Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP), Paysagiste conseil de l'Etat

L'approche morphologique et l'approche paysagère nous proposent des clés d'entrée pour mieux comprendre nos territoires de vie quotidienne et nous donne des outils de diagnostic et de projet. Les concepts de base de la perception spatiale sont expérimentés à travers un travail de décryptage de terrain et de recomposition par la réalisation d'une « maquette des perceptions urbaines »

### **AC53A- Atelier Projet 1 Diagnostic et Méthodes de l'urbanisme Durable (32,5 h)**

Michel CHIAPPERO Urbaniste Architecte, Professeur Associé IUAR (coordination), Angelo BERTONI, Maître de conférences IUAR

L'atelier projet 1 met en situation les apports fondamentaux du premier semestre. Il est orienté sur l'apprentissage aux outils et méthodes du diagnostic. Il permet d'aborder l'interaction des échelles territoriales, du quartier à l'agglomération. Il développe la capacité à identifier les enjeux territoriaux, dans leurs relations aux problématiques sociales, économiques et environnementales. Il s'appuie sur un terrain d'application et une commande de maître d'ouvrage public. Il s'appuie sur les outils méthodologiques de diagnostic et d'évaluation les plus récents en matière d'urbanisme durable.

---

## **Semestre 2 - 30 ects**

## **Prospective territoriale 2 (6 ects, 42h)**

### **AD44A- Stratégie Urbaine territoriale (18h)**

Coordination : Hélène REIGNER, Professeure IUAR

Le voyage d'étude est le prétexte à développer l'approche prospective et comparative avec une autre ville ou région, française ou étrangère. Il constitue le moyen de découvrir, d'analyser, de décrire, le contexte et les problématiques d'une ville et de son territoire. Il apprend à interroger et écouter des experts, des décideurs et des acteurs, des citoyens et des usagers ; savoir analyser les faits et les discours présentés, regarder et analyser un territoire, une ville.

### **AD44B- Voyage d'étude (24 h)**

Coordination : Hélène REIGNER, Professeure IUAR

L'approche thématique réalisée, et les méthodes de compte-rendu, développent la capacité de diagnostic et de problématisation d'une situation territoriale nouvelle et abordée dans une vision prospective. C'est aussi un prétexte à réaliser des articles illustrés, synthèse du Voyage.

---

## Atelier de projet urbain durable 2 (8 ects ; 75,5 h)

### **AD45A- Cartographie et Dessin d'urbanisme pour le projet (24h)**

Michel CHIAPPERO, Urbaniste Architecte, Professeur Associé IUAR, coordination

Aurélié ARNAUD, Géographe cartographe, Maître de conférences IUAR

Benoit REMORDS, Urbaniste architecte

Ce module propose des enseignements sur l'identification, l'acquisition, le traitement et la restitution des informations géographiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des projets d'aménagement, en s'appuyant sur les outils et les méthodes de la géomatique et de la représentation spatiale.

Le dessin d'urbanisme est devenu une discipline technique de l'urbanisme.

L'apprentissage aux logiciels de cartographie (QGIS, Open source) et de simulation et dessin (Sketchup, Illustrator), trouvera son application directe dans les Ateliers.

### **AD45B- Atelier Projet 2 - Projet d'Urbanisme et quartiers durables 2 (61,5 h)**

Michel CHIAPPERO, Urbaniste Architecte, Professeur Associé IUAR urbaniste (coordination), Angelo BERTONI, Maître de conférences IUAR

Emeline HATT, Maître de Conférences IUAR, Hélène REIGNER, Professeure IUAR

L'atelier 2, dans la poursuite de l'atelier 1 de Diagnostic, met les étudiants en situation de projet et de production.

Il développe les capacités de projection, s'appuie sur plusieurs méthodologies et référentiels de projet, notamment ceux relevant de l'urbanisme durable.

Il a pour objectif d'élaborer une (des) réponse(s) concrète(s) à une commande de Maître d'ouvrage. Il se concrétise par l'élaboration d'un projet (schémas, plans...) et fait l'objet d'une présentation à un jury de professionnels, d'universitaires et d'élus. Il pourra prendre la forme d'une participation à un workshop.

Il intègre une initiation à la prise de vue, au montage et au regard du cinéaste sur la ville à travers la production en groupes de documentaires filmiques courts sur la ville.

---

## Politiques publiques territoriales (6 ects, 65h)

### **AD46A- Politiques d'environnement et de patrimoine (23h)**

Denis CHASTANIER, Urbaniste

Jérôme DUBOIS, Politiste, Professeur IUAR,

Ce module traite de la mise en œuvre locale des politiques nationales et Européennes en matière d'environnement d'une part, et d'autre part de l'intervention sur le patrimoine bâti et les quartiers anciens (Opah, Psmv, Pri,...). Il interroge les aspects protection/développement des politiques environnementales et patrimoniales. Il détaille les principaux outils et procédures utiles à la mise en œuvre des politiques publiques dans ces domaines.

### **AD46B- Projet d'Habitat et renouvellement urbain (21h)**

Xavier ROUQUEROL, Maître de conférences associé IUAR, coordination,

Plusieurs intervenants professionnels

Une des dimensions sociales de l'aménagement du territoire se concrétise à travers les politiques d'habitat. L'objectif est d'analyser les modalités et l'évolution du financement du logement, notamment social et des aides au logement et ses fondements, de comprendre les différents enjeux et les processus à l'œuvre.

Il s'agira d'initier les étudiants aux démarches de projet dans le cadre des politiques d'habitat et de la ville dans le contexte de la décentralisation et des principales lois : Loi d'Orientation sur la Ville, Loi Pacte de Relance, Loi Solidarité et Renouvellement urbains, Anru, Dalo, Loi Grenelle...

### **AD46C- Mobilité et politique de déplacement 21h)**

Hélène REIGNER, Professeure IUAR, coordination

Intervenants professionnels : Vincent TINET, Agam, (Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise)

Un des enjeux du développement durable est la modification des pratiques de déplacement et de la réorganisation des modes de transport. L'objectif est d'approfondir les notions techniques, quantitatives et qualitatives, relatives à la mobilité, aux déplacements et à l'intermodalité. Il nécessite de s'interroger sur les différents modes de transports de personnes et de marchandises, ainsi que les structures et les acteurs du domaine et leurs méthodes de travail. Il s'agira de montrer les relations entre les réponses apportées aux besoins de déplacement et l'organisation des territoires d'une part et l'évolution des " cultures " de déplacement d'autre part.

---

## **Mémoire de fin d'étude (10 ects, 12h)**

### **AD47A- Mémoire (12h)**

Coordination/suivi : Jérôme DUBOIS, Professeur, IUAR

Objectif : Ecrire scientifiquement l'aménagement, l'urbanisme, le développement local.

Le mémoire permet de conclure le processus de formation dans la spécialité. Il s'agit d'un travail individuel important (50 pages environ) qui est élaboré sous la direction d'un enseignant et sur des thématiques de terrain. Il donne lieu à une soutenance publique devant un jury.

---

### **Stage pour demandeurs d'emploi : 500 heures obligatoires**

Le stage à caractère professionnel est obligatoire pour les étudiants demandeurs d'emploi.

Il est effectué dans un organisme public ou privé agréé par l'IUAR.

L'étudiant est encadré par un tuteur pendant la durée du stage dans la structure d'accueil, un enseignant du MASTER lui servant de correspondant à l'IUAR. Compte tenu de la situation particulière des demandeurs d'emploi, ceux-ci pourront effectuer leur stage dès le premier semestre puisque celui-ci constitue une des voies du retour à l'emploi. Un emploi dans le champ est équivalent à l'obligation de stage pour les demandeurs d'emploi. La gratification du stage par l'entreprise d'accueil n'est pas obligatoire, contrairement aux stages de formation initiale.

## 4. EQUIPE ENSEIGNANTE

Responsable de la formation :

- **Michel CHIAPPERO**,  
urbaniste qualifié, architecte dplg, géographe, Professeur associé IUAR AMU

Principaux enseignants universitaires et professionnels et domaines enseignés :

- **Aurélie ARNAUD**, géographe cartographe, maître de conférences IUAR : représentation cartographique
  - **Angelo BERTONI**, architecte, historien : maître de conférences IUAR : histoire urbaine et projets
  - **Jean Marc BONINO**, urbaniste, Communauté urbaine Marseille : plans d'urbanisme et schémas territoriaux,
  - **René BORRUEY**, historien, enseignant Ecole d'architecture Luminy : histoire de la métropolisation
  - **Denis CHASTANIER**, Urbaniste, Ville d'Avignon
  - **Michel CHIAPPERO**, urbaniste architecte, professeur associé IUAR : méthodes du projet urbain et territorial, urbanisme durable
  - **Jérôme DUBOIS**, urbaniste politiste, professeur IUAR, élu local : institutions, financement de l'urbanisation, pol. d'environnement
  - **Patrick FAUCHER**, ingénieur, promoteur aménageur, président du SNAL Paca : montage d'opérations privées
  - **Jean Louis GAUVIN**, urbaniste, responsable grands projets, ex- Sem AREA Paca : montage d'opérations publiques
  - **Sylvie LALOT**, paysagiste ENITH-ENSP Versailles : outils du diagnostic et du projet de paysage
  - **Emmanuel MATTEUDI**, politiste, professeur IUAR.
  - **Hélène REIGNER**, politiste, professeur IUAR, ex-Ifsttar: mobilité, politique de déplacement et de transport
  - **Benoit REMORDS**, urbaniste architecte : représentation graphique des projets
  - **Renaud SORE-LARREGAIN**, économiste commercial
- Des conférenciers sont sollicités au sein de plusieurs enseignements ou en fonction des projets d'atelier : / Jean Claude GOGUILLOT, Région Paca / Frédéric KAPPLER, urbaniste à la Principauté de Monaco / Catherine MINARD, Ville de Marseille, / Benjamin ROCHE, Pol Ville Aix en Prce / Vincent TINET, Agam / David ROSENVALLON, Dir. des Projets Famille § Provence.

## 5. LOCALISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 2 avenue Henri Poncet à Aix-en-Provence. Ces locaux sont situés à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière, de nombreux arrêts de bus sont à proximité (quartier des Facultés).

## 6. MOYENS PEDAGOGIQUES ET DOCUMENTAIRES

### *Bibliothèque*

La documentation est spécialisée en développement local, urbanisme et aménagement (5000 ouvrages et 40 périodiques). Il s'agit du centre de documentation à caractère universitaire de la région, le mieux doté dans le champ avec un très bon niveau national.

Le centre est en relation directe avec le réseau des bibliothèques universitaires et avec les centres ou réseaux du champ de l'urbanisme et du développement territorial.

Le centre de documentation est ouvert à des heures adaptées à la formation continue. La base de données bibliographiques est entièrement informatisée (6000 documents multi-support référencés). Le fonds documentaire se compose de surcroît de 1 000 mémoires et thèses d'étudiants de l'Institut, 650 rapports de recherche du P.U.C.A. (dont l'IUAR est le seul dépositaire dans la région PACA), d'actes de colloques, d'usuels (codes permanents, annuaires spécialisés...).

Il est complété par un Fonds Audiovisuel « Ville en Image » mettant à disposition une centaine de films documentaires sur l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, le développement durable. Matériel spécialement affecté au visionnage.

L'acquisition annuelle de différents documents (ouvrages, actes de colloques, thèses, rapports de recherche...), ainsi que l'abonnement à 40 titres de périodiques spécialisés (Annales de la recherche urbaine, Cahiers de l'IAURIF, Diagonal, Études foncières, Habitat et société, Moniteur des BTP, Traits Urbains, Urbanisme...) permet de rester au contact de l'évolution d'un domaine en changement rapide.

La recherche documentaire se fait par l'intermédiaire de la base informatisée et par des Cd-rom dont URBADISC, base de données référençant 180.000 documents dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'équipement, l'urbanisme et les transports. Ce Cd-rom permet la consultation de banques de données européennes telles que : URBAMET, PASCAL et FRANCIS; ACOMPLINE, URBALINE (Royaume-Uni); URBATERR (Espagne); BIBLIODATA, DOCET, ARTPRESS, URBANISTICA, ARCHIVIO PROGETTI (Italie); ORLIS (Allemagne).

### *Équipement informatique*

Les métiers de l'aménagement exigent de plus en plus l'utilisation de matériel informatique et de logiciels dédiés. Pour faire face à cette exigence et à une très forte demande de la part des étudiants, l'IUAR mène une politique vigoureuse d'investissement et de mise à jour permanente.

Une salle informatique (15 postes en réseau, reliés à Internet) est accessible aux étudiants. Les ordinateurs disposent de logiciels bureautiques (Word, Excel, Power Point, Publisher), de gestion d'enquête et de base de données (Le Sphinx; Access) ainsi que des logiciels cartographiques (Corel Draw, Mapinfo, Vertical Mapper, open source).

Le matériel : 15 ordinateurs, 1 Data Show, 2 scanners, 1 imprimante réseau Les logiciels. Protection antivirus Norton avec mise à jour sur l'ensemble des postes [Logiciels Bureautique : Chaque machine est équipée de OFFICE 4.3 ou OFFICE 97 (Word, Excel, Access, Power Point). Logiciels spécialisés : Dessin vectoriel (Corel Draw versions 6 et 7) 8 licences, Logiciel de gestion, le sphinx plus2, Logiciel SIG Mapinfo Logiciels site WEB (Namo web editor et Cute FTP)].

## 7. CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée du Master 2 Villes et territoires, spécialité Urbanisme Durable et Projets de territoires en formation continue est liée à l'obtention d'un Master 1 de géographie, d'aménagement, d'économie, de sociologie, d'histoire, ou de tout autre diplôme BAC+4, architectes, ingénieurs, géomètre, ..., sur dossier garantissant une approche de qualité, ouverte à la réflexion sur les dynamiques urbaines, spatiales et d'aménagement.

Le candidat devra en outre justifier, sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par le directeur de l'Institut, d'une expérience professionnelle dans un métier en rapport avec les villes et les territoires d'une durée minimum de deux ans.

La Validation des Acquis Professionnels et des Acquis d'Expérience peut être prise en compte pour permettre l'admission de candidats n'étant pas titulaires d'un diplôme de niveau BAC +4, à condition que l'expérience professionnelle ait porté pendant au moins six ans sur les villes et les territoires.

Le candidat devra satisfaire aux exigences ci-dessus et à un **entretien de sélection**, complété si besoin par la validation d'une commission composée d'universitaires et de professionnels. Les entretiens se tiennent à partir du mois de février.

Le candidat retenu devra réaliser un dossier de candidature présentant ses motivations et ses références universitaires et professionnelles. Les dossiers de candidature peuvent être retirés à partir de fin avril.

L'effectif prévu de chaque promotion est de 15 à 25 étudiants.

**Deux sessions d'admission sont organisées : fin juin, début septembre**

## 8. COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITES DE PRISE EN CHARGE

**Coût : 4 778 € \***

- Pour les salariés, possibilité de prise en charge par les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé). Cette formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) n° 308345, Code RNCP 31470 (Registre National de Certification Professionnelle), N° de déclaration d'activité 93131411013
  - Pour les professions libérales, possibilité de pris en charge par les Fonds Interprofessionnel des Professions Libérales (FIF-PL)
  - Pour les demandeurs d'emploi, possibilité de prise en charge par le Conseil Régional PACA
- Ce Master 2 est retenu depuis 2008 dans la Convention formation continue qui conditionne l'aide du Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur au financement des demandeurs d'emploi. La décision de reconduction du Plan Régional de Formation sera prise en juillet.

\* Les Droits Nationaux obligatoires sont inclus .

## 9. MODALITES D'INSCRIPTION

Les dossiers sont à retirer auprès du secrétariat de la formation continue de l'IUAR.

### **INSTITUT D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT REGIONAL**

2 avenue Henri Poncet - Aix-en-Provence

**Adresse postale :** 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence cedex 01

e-mail de la formation continue : [s.barbotin@univ-amu.fr](mailto:s.barbotin@univ-amu.fr)

Site internet : <http://iuar-lieu-amu.fr/>

Pour tout renseignement contacter :

Responsable de la formation : **Michel CHIAPPERO**, [mchiappero@free.fr](mailto:mchiappero@free.fr) 06 87 74 24 50

Secrétariat pédagogique : **Sophie BARBOTIN**, Tél: 04 42 64 62 18